

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°272
26 septembre 2017

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Conseil national de la FSU des 19 et 20 septembre 2017

Le gouvernement Macron-Philippe attaque tous azimuts les salariés, les fonctionnaires, les jeunes, les retraités, les migrants... Après les ordonnances de destruction du Code du travail, il veut continuer avec sa méthode de la concertation par laquelle il obtient le soutien des représentants syndicaux.

- Contre la sélection à l'entrée de l'Université, pour la défense du bac comme 1^{er} grade universitaire,
- Pour la défense des statuts des enseignants et contre leur recrutement par les chefs d'établissement,
- Contre les attaques contre les fonctionnaires,

les représentants du courant Front Unique ont combattu pour que la direction de la FSU se prononce contre les projets gouvernementaux et refuse toutes les concertations qui ne visent qu'à faciliter leur adoption.

Les représentants du courant Front Unique ont combattu aussi pour que la direction de la FSU se prononce clairement pour le retrait du projet de loi dite antiterroriste.

Introduction

Les fonctionnaires, et parmi eux les enseignants comme tous les travailleurs sont confrontés depuis l'élection de Macron (bénéficiant au second tour de l'appel à voter, direct ou indirect de tous les dirigeants syndicaux) à une rafale d'attaques qui certes n'ont pas commencé avec lui mais ont pris une ampleur et une violence inédite (ordonnances contre le code du travail, entreprise de liquidation de la Sécurité Sociale à travers la suppression des cotisations, instauration d'un "état d'urgence permanent", introduction de la sélection à l'Université, attaques de toute sorte contre la Fonction Publique, suppression de 120 000 postes programmée, licenciement de 140 000 contrats aidés). A cet égard, la prise de position de la FSU à travers son Conseil National avait une certaine importance. Notre courant a combattu pour que la FSU contribue à la réalisation du Front Uni des organisations syndicales. Mais quelle fut la prise de position de la direction syndicale?

Il faut hélas le constater, ce CDFN a été marqué par la volonté de la direction de la FSU de participer à toutes les concertations que convoque le gouvernement et qu'il utilise pour mieux faire passer ses contre-réformes.

Alors que de nombreux manifestants se sont exprimés dans les rues pour exiger le retrait des ordonnances de destruction du Code du travail, la secrétaire générale de la FSU, B. Groison, a déclaré que la FSU ne pouvait se prononcer pour ce retrait car tel n'était même pas la position de la direction de la CGT.

B. Groison a indiqué que la FSU participerait au pseudo rendez-vous salarial convoqué par le gouvernement le 10 octobre, jour où les fonctionnaires sont appelés à faire grève et à manifester contre les attaques gouvernementales. Or ce rendez-vous salarial doit permettre d'entériner toutes les mesures annoncées par le gouvernement. Et parmi elles, la hausse de la CSG qui revêt un caractère tout particulier. En substituant totalement aux cotisations salariales l'impôt qu'est la CSG, le gouvernement veut en finir avec la nature de la Sécurité sociale. C'est à la conquête du mouvement ouvrier datant de 1945, qu'il veut mettre un terme. Il pourra disposer pleinement de cet impôt et l'affecter à d'autres destinations que celles relevant de la Sécurité sociale. C'est la voie ouverte à des attaques redoutables, en particulier contre la Santé et l'Hôpital public.

La participation des représentants syndicaux à ce rendez-vous salarial vaut donc approbation de cette attaque décisive contre la Sécurité sociale.

Darmanin, ministre des comptes publics du gouvernement Macron-Philippe, a convoqué des « forums de l'action publique » de novembre à janvier. Ils sont destinés à associer les représentants syndicaux à la redéfinition des missions (c'est-à-dire établir les missions qui doivent être exclues de la FP en les privatisant, pour pouvoir supprimer des dizaines

de milliers de postes de fonctionnaires). Là encore, à de nombreuses reprises, B. Groison a déclaré : « Évidemment, nous y participerons. »

Sur l'instauration de la sélection à l'entrée à l'Université par la mise en place de prérequis et la remise en cause du bac comme 1^{er} grade universitaire, la direction formule dans le texte action adopté par le CDFN cette phrase : « La FSU s'opposera à des prérequis s'ils devaient constituer les prémisses d'une sélection à l'université. » Mais qui peut douter de l'objectif des prérequis gouvernementaux ? En réalité cette formulation ne vise qu'à justifier les concertations « intenses » sur la sélection à l'Université – pas moins de 55 réunions ont été programmées – dans lesquelles la direction du SNESup est pleinement engagée et auxquelles celle du SNES veut être associée. L'une et l'autre ayant annoncé leur participation aux concertations que le gouvernement veut engager rapidement pour liquider le bac en tant que 1^{er} grade universitaire.

Blanquer a annoncé à de nombreuses reprises sa volonté de donner aux chefs d'établissement la main sur le recrutement des enseignants et d'avancer dans la liquidation de leurs statuts. Jusqu'à présent, la direction du SNES refuse de qualifier ces menaces, contrairement aux journalistes qui évoquent « lignes rouges » ou « casus belli »... V. **Sipahimalani**, secrétaire générale adjointe du SNES, a indiqué ne pas vouloir faire de « procès d'intention » à Blanquer et qu'elle le jugerait « sur pièces ». Attendra-t-elle que les statuts soient en « pièces » pour réagir... Bien sûr, avec une telle « bienveillance » pour le ministre Blanquer qui a sévi tant d'années auprès des ministres sarkozistes de l'Éducation nationale, on comprend que les directions de la FSU et du SNES aient voté contre notre motion en défense des statuts enseignants.

Concernant le projet de loi dite antiterroriste, dans le texte action, la direction a écrit : « La FSU appelle au rassemblement pour dénoncer la mise en place d'un état d'urgence permanent le 25 septembre 2017, jour du vote définitif du texte à l'assemblée nationale. » Pour autant, elle a voté contre notre motion qui proposait le combat pour « le retrait du projet de loi dite antiterroriste ».

On a pu constater au cours de ce Conseil national que les dirigeants de la FSU et de ses principaux syndicats (SNES, SNUipp et SNESup) étaient bien déterminés à participer aux concertations convoquées par le gouvernement. Mais cet été, le soutien des directions de la CGT et de FO au gouvernement qui a permis au gouvernement de publier ses ordonnances suscite des réactions parmi les travailleurs et au sein des organisations syndicales.

Au CDFN de la FSU, en plus des représentants de notre courant et de ceux d'autres courants (URIS et Emancipation), un secrétaire départemental de la tendance majoritaire (Unité et action) est intervenu pour exprimer, à sa manière, la nécessité d'une rupture de la concertation avec le gouvernement. Il a indiqué que les dirigeants de la CGT et de FO auraient dû « claquer la porte » cet été et que ceux de la FSU, compte tenu du « contexte » devraient « claquer la porte ».

Plus que jamais, le combat pour que les syndicats soient au service des travailleurs et pas du gouvernement, pour que les responsables syndicaux rompent avec le gouvernement et constituent un front uni contre lui, est d'actualité. Ce combat, les militants du courant Front Unique le mènent, avec constance et détermination, partout où ils le peuvent (heures syndicales, assemblées de personnels, instances syndicales...)

Pour que ce combat puisse continuer à être porté au sein des instances nationales de la FSU, notre courant doit constituer une liste de 150 candidats d'ici la fin de l'année scolaire. Dès à présent, nous sollicitons tous ceux qui soutiennent ce combat.

Le formulaire de candidatures est à télécharger sur notre site : frontunique.com

Il doit être renseigné, signé et envoyé à :

FRONT UNIQUE, 46 rue de Trémonteix, 63100 Clermont Ferrand / ou à : mel@frontunique.com

Intervention du courant Front Unique dans le débat général

Je commence par l'aspect le plus ignoble de la politique du gouvernement Macron-Philippe.

Des êtres humains fuient des situations épouvantables et bravent tous les dangers, à la recherche d'un havre de paix. Et le gouvernement les accueille de la pire des manières. Cet été à Calais, des flics aux ordres ont empêché qu'on leur donne à boire. Le préfet des Alpes maritimes procède à des arrestations illégales. Et ceux qui comme Cédric Herrou et Pierre-Alain Mannoni font preuve d'humanité, sont sévèrement condamnés.

Le gouvernement veut s'appuyer sur des dirigeants de pays africains pour qu'ils empêchent les migrants de tenter de rejoindre l'Europe.

Sous couvert de lutte contre le terrorisme, le gouvernement soumet à l'Assemblée un projet de loi intégrant dans le droit commun les mesures d'exception de l'état d'urgence. Et il prévoit dans ce texte un dispositif spécifique de chasse aux migrants.

La responsabilité de notre fédération est d'œuvrer à la constitution d'un front uni des organisations du mouvement ouvrier et de celles attachées à la défense des libertés démocratiques pour empêcher l'adoption de cette loi scélérate.

A propos des ordonnances, *Le Monde* écrit :

« *Jamais un pouvoir n'avait osé aller aussi loin dans la prise en compte des revendications patronales. Et le quotidien ajoute : « La méthode, celle du dialogue social, a été payante. »*

Effectivement payante pour les patrons et désastreuse pour les travailleurs.

En acceptant de pratiquer cette concertation intense avec le gouvernement, les responsables syndicaux lui ont permis d'avancer vers la liquidation du Code du travail.

Et le gouvernement Macron-Philippe, représentant des capitalistes et des banquiers, est bien déterminé à poursuivre la destruction de l'ensemble des acquis sociaux historiques qui subsistent encore.

Avec la suppression des cotisations salariales et leur substitution totale par l'impôt qu'est la CSG, la liquidation de la Sécurité sociale est en marche. C'est l'achèvement de sa fiscalisation et cela prépare des attaques inouïes contre la santé et l'hôpital public.

La contre-réforme de l'assurance chômage est annoncée ainsi que celle des retraites qui vise à supprimer tous les régimes spéciaux dont notre Code des pensions.

Les attaques contre la fonction publique et ses agents sont impressionnantes : augmentation de la CSG, restauration de la journée de carence, gel du point d'indice, préparatifs de 120 000 suppressions de postes par la disparition de missions, point d'indice différencié selon les FP, sans parler de PPCR dont seules les régressions entreront en application les contreparties censées les faire passer étant reportées aux calendes.

Ces objectifs sont extrêmement ambitieux pour un gouvernement dont la force essentielle est sa capacité à obtenir la participation des dirigeants syndicaux à la préparation de ses offensives.

Que les dirigeants syndicaux refusent cette concertation et le gouvernement sera désarmé et sa politique pourra être mise en échec.

Un appel à la grève des fonctionnaires a été lancé par l'ensemble des fédérations syndicales le 10 octobre.

Mais comment est-il possible pour ces fédérations d'appeler les personnels à la grève ce jour-là et en même temps de participer au rendez-vous salarial prévu par le gouvernement pour entériner ses attaques contre les fonctionnaires.

Mais comment empêcher les 120 000 suppressions de postes, et accepter de participer aux « forums de l'action publique » convoqués par le gouvernement alors que leur objectif premier est de définir les missions qui doivent être privatisées pour pouvoir supprimer ces 120 000 postes.

C'est la responsabilité de notre fédération de boycotter et d'appeler au boycott des « forums de l'action publique » et du pseudo rendez-vous salarial.

De la même manière, comment les directions du SNES et du SNESup peuvent-elles demander aux ministres de l'EN et de l'enseignement supérieur à être associées aux concertations lancées par ces ministères. Alors que ces concertations visent à généraliser la sélection à l'entrée à l'Université et liquider le bac comme 1^{er} grade universitaire.

C'est la responsabilité des directions du SNES, SNESup et de la FSU de refuser la concertation proposée par le gouvernement et d'œuvrer avec la direction de l'UNEF à réaliser un front uni pour la défense du droit des bacheliers à des études supérieures à l'Université dans la filière de leur choix.

Le gouvernement prépare la liquidation de l'ensemble des statuts des enseignants du 2nd degré et veut que les chefs d'établissement prennent la main sur leur recrutement. Là encore, la responsabilité des directions du SNES, du SNEP et de la FSU est de refuser toute concertation sur ces attaques redoutables et d'organiser un front uni des syndicats enseignants pour les mettre en échec.

Plus généralement, pour faire face à l'ensemble des attaques gouvernementales à venir, il est urgent de constituer un réel front uni des organisations syndicales contre le gouvernement et ses offensives. Cela implique que les responsables de ces organisations refusent toute concertation avec le gouvernement sur ses projets réactionnaires.

Présentation de la motion

« Pour la défense du baccalauréat comme 1^{er} grade universitaire, contre toute sélection à l'entrée de l'Université »

En cette rentrée, des milliers de bacheliers n'ont pu s'inscrire dans la filière de leur choix. Certains se voient toujours refuser l'accès à l'université, d'autres se sont vu imposer une orientation qu'ils n'avaient pas choisie.

L'asphyxie financière des universités a conduit à l'instauration de capacités d'accueil et la pratique du tirage au sort.

Blanquer, qui vient de supprimer 330 millions au budget de l'ERS, prétend vouloir s'attaquer à une injustice que son gouvernement et ses prédécesseurs ont créée.

Une concertation sur des projets de réformes est en cours mais l'objectif est connu :

- l'inscription des bacheliers se ferait sur la base de prérequis dans la limite des capacités d'accueils.
- le baccalauréat se déroulerait en partie en contrôle continu et ne serait donc plus un examen national anonyme.

Titulaire d'un diplôme local, les bacheliers ne pourraient plus prétendre à s'inscrire dans l'université de leur choix. C'est la fin du bac comme premier grade universitaire.

La direction de SNES et du SNESup, le 6 septembre, demande à BLANQUER à être associés es qualité aux discussions pour traiter notamment des capacités d'accueil ou de la mise en place des prérequis.

La libre inscription des bacheliers est incompatible avec la notion de capacités d'accueil dénoncées par le congrès du SNESup.

Les prérequis c'est le nom donnée à la sélection.

Participer aux concertationx conduit inévitablement à se retrouver sur le terrain du gouvernement.

Va-t-on voir se reproduire ce qui s'est passé l'an passé quand les direction du SNESup et de l'UNEF en signant un accord avec le gouvernement lui ont permis par la loi d'instaurer la sélection en master.

La FSU doit prendre position pour le boycott des groupes de travail.

Sur cette base il serait possible d'œuvrer à un front uni des organisations syndicales des personnels et des organisations de jeunesse pour mettre en échec le gouvernement.

Le bac doit rester un examen national anonyme, premier grade universitaire.

Les bacheliers doivent pouvoir d'inscrire dans la filière de leur choix.

Motion pour la défense du baccalauréat comme 1er grade universitaire, contre toute sélection à l'entrée à l'université

Les réformes annoncées par le gouvernement visent à généraliser la sélection à l'université et remettre en cause le baccalauréat comme premier grade universitaire.

C'est sur cette base que le gouvernement a lancé une série de concertations depuis début septembre.

Le CDFN de la FSU estime qu'il est impossible de participer à ces discussions dont les objectifs sont évidents.

Le CDFN de la FSU affirme son opposition :

- à toute forme de remise en cause du baccalauréat comme examen national et anonyme, premier grade universitaire.

- à l'instauration de la sélection à l'entrée à l'université notamment par l'exigence de « prérequis »

En conséquence, il s'adresse aux syndicats nationaux concernés pour qu'ils quittent les groupes de travail et œuvrent à la réalisation d'un front uni des syndicats des personnels et des organisations de jeunesse pour mettre en échec le gouvernement.

(pour : 10 / contre : 66 / abst : 0 / refus de vote : 43)

Présentation de la motion

« pour la défense inconditionnelle des statuts des enseignants »

Je pense que tous ici s'accordent sur le fait que nous avons un gouvernement réactionnaire qui applique une politique de régression sociale dans le cadre d'un projet libéral. Dans ce cadre le ministre de l'Éducation a l'ambition de porter des coups redoutables contre l'enseignement public.

Les premières mesures prises vont déjà dans le sens d'une autonomie accrue des établissements. Mais le projet le plus dangereux pour les enseignants est leur recrutement par le chef d'établissement car le recrutement national par concours et le mouvement national les protègent de l'arbitraire et de la soumission aux pouvoirs locaux. Il s'agit bien d'une ligne rouge, comme même la presse le souligne.

Il est donc évident qu'aucune concertation ou négociation n'est envisageable sur les statuts des enseignants ni sur les règles qui en découlent en matière de recrutement, nomination, barème, temps de service... Car si le gouvernement proposait une concertation ce ne serait que pour les remettre en cause.

Motion pour la défense inconditionnelle des statuts des enseignants

Le CDFN de la FSU réaffirme son attachement inconditionnel aux statuts des enseignants du second degré menacés par le gouvernement Macron-Philippe.

Le CDFN défend particulièrement le recrutement des professeurs par un concours national, leur nomination selon un barème et sous le contrôle des commissions paritaires et la définition hebdomadaire de leurs obligations de service

Le CDFN de FSU s'oppose à toute attaque contre ces statuts et refusera toute concertation sur leur remise en cause.

(pour : 7 / contre : 70 / abst : 4 / refus de vote : 38)

Présentation de la motion

« Pour la défense des fonctionnaires : aucune concertation avec le gouvernement »

Après toutes les attaques annoncées par le gouvernement contre les fonctionnaires, qui pourrait prétendre qu'il ne s'agit là d'autant de de déclarations de guerre ?

L'appel de toutes les fédérations de fonctionnaires à la grève le 10 octobre semble indiquer que la riposte est à l'ordre du jour.

Mais peut-on combattre le gouvernement et participer à son pseudo rendez-vous salarial ?

Pour le gouvernement, ce rendez-vous, tout comme les concertations de cet été sur les ordonnances, a pour objectif de montrer qu'il est capable d'avoir à ses côtés les représentants des travailleurs qu'il piétine. Et avec ses « forums sur l'action publique », le gouvernement veut aller encore plus loin. Il veut associer les représentants syndicaux à une concertation sur la redéfinition du périmètre des missions. Cette redéfinition est nécessaire pour que le gouvernement puisse supprimer des dizaines de milliers de postes.

Puisque les fonctionnaires sont appelés à la grève, alors les responsables des fédérations doivent eux-aussi faire la grève de la concertation avec le gouvernement.

C'est en ce sens que nous soumettons au vote la motion front Unique pour que notre fédération boycotte le pseudo rendez-vous salarial et les « forums de l'action publique » et qu'elle s'adresse aux autres fédérations pour qu'elles fassent de même.

Motion pour la défense des fonctionnaires : Aucune concertation avec le gouvernement

Le gouvernement a multiplié les déclarations de guerre contre les fonctionnaires (gel du point d'indice et points d'indice différenciés selon les FP, rétablissement de la journée de carence, programmation de 120 000 suppressions de postes avec l'évolution du périmètre des missions, augmentation de la CSG qui participe de la liquidation de la sécurité sociale, etc)

L'ensemble des fédérations de fonctionnaires a appelé à la grève le 10 octobre contre les attaques gouvernementales.

Or pour mettre en échec le gouvernement, il faut l'affronter clairement.

En conséquence, le CDFN de la FSU se prononce contre la participation au pseudo rendez-vous salarial qui doit entériner ces attaques et en particulier la hausse de la CSG. .../...

.../...

Le CDFN de la FSU se prononce aussi pour le boycott des « forums de l'action publique » convoqués par le gouvernement pour associer les organisations syndicales à la diminution des missions de l'Etat impliquant les suppressions de postes.

Le CDFN mandate la direction de notre fédération pour qu'elle s'adresse aux autres fédérations en ce sens.

(pour : 10 / contre : 76 / abst : 2 / refus de vote : 31)

Présentation de la motion « pour le retrait du projet de loi dite antiterroriste »

Le 25 septembre aura lieu le vote définitif du projet de loi dite antiterroriste.

Sous couvert de lutte contre le terrorisme, le gouvernement soumet à l'Assemblée un projet intégrant dans le droit commun les mesures d'exception de l'état d'urgence qui ont représenté une atteinte considérable aux droits démocratiques, aux droits humains.

Une intégration, par beaucoup d'aspects aggravée, qui poursuit la marche à l'Etat policier engagée par les gouvernements précédents.

Le lapsus de Collomb ne vous aura pas échappé : devant la commission des lois, il a annoncé « la sortie de l'état de droit, heu pardon de l'état d'urgence ».

La lutte antiterroriste n'est qu'un prétexte : les contrôles au faciès vont être multipliés. Et nous savons bien que parmi les premiers visés, il y aura les jeunes des quartiers populaires (on pense ici à Adama Traoré et à tous ceux qui ont eu à subir la répression policière légitimée par l'état d'urgence). Les premiers visés seront surtout les migrants.

Macron n'a pas caché ses véritables intentions, lors de son discours aux préfets du 5 septembre 2017 (je cite *Médiapart*) : « Dénonçant des « individus en situation irrégulière » qui « s'enkystent », il s'est plaint de l'inefficacité, selon lui, de l'administration en matière d'expulsions. « Nous reconduisons beaucoup trop peu ! », s'est-il exclamé.

De la même manière, qu'une organisation aussi modérée habituellement que la Cimade en arrive à sortir un communiqué titré « *Etat d'urgence permanent, contrôles au faciès partout* » montre bien à quel niveau de répression le gouvernement se place.

De son côté, la présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme déclare que « si ce projet de loi est adopté, et que l'extrême droite arrive un jour au pouvoir, la France serait dans une situation extrêmement difficile en matière de libertés. Un tel pouvoir n'aurait absolument rien à ajouter à ce texte. »

Ça fait froid dans le dos, non ?

Il est, de ce point de vue, regrettable de voir que le projet de texte action, et les vœux présentés par Bernadette Groison, ne lient pas la question des migrants avec celle du projet de loi.

Tout doit être mis en œuvre pour empêcher cette loi de passer !

C'est pourquoi le CDFN de la FSU ne doit pas seulement « appeler à un rassemblement pour dénoncer la mise en place d'un état d'urgence permanent », comme il est écrit dans le projet de texte d'action, mais il doit se prononcer clairement pour le **retrait** de ce projet de loi et mandater la direction pour qu'elle s'adresse aux organisations du mouvement ouvrier et à celles attachées à la défense des libertés démocratiques pour constituer un front uni pour obtenir ce retrait.

Motion Front Unique pour le retrait du projet de loi dite antiterroriste

Sous couvert de lutte contre le terrorisme, le gouvernement soumet à l'Assemblée un projet de loi intégrant dans le droit commun les mesures d'exception de l'état d'urgence. Et il prévoit dans ce texte un dispositif spécifique de chasse aux migrants.

Le CDFN de la FSU se prononce pour le retrait de ce projet de loi

Le CDFN mandate la direction de la FSU pour qu'elle s'adresse à l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier et à celles attachées à la défense des libertés démocratiques afin de constituer un front uni pour obtenir ce retrait.

(pour : 9 / contre : 69 / abst : 0 / refus de vote : 41)